

Bloc 1 – Module 1 : AGGIR - GIR - APA (DEAS)

Objectif : Évaluer le niveau d'autonomie pour adapter l'accompagnement et les aides.

1. AGGIR :

- Grille nationale d'évaluation de l'autonomie
- Analyse des capacités à réaliser les activités de la vie quotidienne

2. GIR :

- Classement de GIR 1 (très dépendant) à GIR 6 (autonome)
- Permet de déterminer le niveau de dépendance

3. APA :

- Allocation personnalisée d'autonomie
- Aide financière destinée aux personnes âgées dépendantes

4. Rôle de l'aide-soignant(e) :

- Observer les capacités du patient
- Participer à l'évaluation indirecte
- Transmettre les informations à l'équipe

Synthèse : L'évaluation de l'autonomie permet d'adapter les soins et les aides de manière personnalisée.

Source : Gisèle Cabre, Formatrice IFSI IFAS – soignantenehpad.fr

